

Rapport sur les changements climatiques 2019

Nous menons **Nous apprenons** **Nous perdurons**



Table des matières

Contexte	3	Mesures et cibles	18
Gouvernance	4	Mesures unifiées pour l'ensemble de la caisse	18
Pleins feux sur : la participation du conseil d'administration	5	Mesures et cibles internes	18
Stratégie et gestion du risque	6	Empreinte carbone du portefeuille	19
Notre approche stratégique	6	Une approche renforcée et évolutive	20
Gestion du risque d'entreprise	7	Annexes	21
Gestion du risque de placement lié au climat	8	ANNEXE A – Méthodologie d'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille	21
Pleins feux sur : les risques physiques liés au climat	9	ANNEXE B – Rapport d'assurance limitée indépendant	23
Cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone	10		
Mise à jour sur le cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone	11		
Opportunités d'investissement pro-climat	12		
Interactions et influence	13		
Utiliser notre vote	14		
Sociétés fermées	14		
Influence	15		
Pleins feux sur : le Réseau de leadership d'investisseurs	16		
Résilience de notre stratégie	17		



Contexte

Nous sommes le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le « RREO »), l'administrateur du plus important régime de retraite s'adressant à une seule profession au Canada. En date du 31 décembre 2019, nous avons géré un actif net de 207,4 milliards de dollars et nous effectuons activement des placements pour le compte de 329 000 enseignantes et enseignants actifs et retraités de l'Ontario. Notre mission est de fournir un service hors pair et une sécurité financière à la retraite pour nos participants, aujourd'hui et demain.

Nous croyons que nos actions ont le potentiel de créer une valeur durable pour nos participants, nos partenaires et les communautés où nous menons nos activités. Le monde est en transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La rapidité et le caractère ordonné de cette transition dépendront de nombreux facteurs. Bien que nous ne puissions pas prédire l'avenir,

nous pouvons et nous devons nous préparer à toutes les éventualités. La transition devrait apporter de nouveaux produits, marchés et opportunités, mais aussi des perturbations et un risque à grande échelle.

Sur le plan des changements climatiques, notre objectif est de gérer avec succès le régime de retraite tout au long de la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone et de veiller à ce que le régime demeure viable pour les générations actuelles et futures de participants.

Le présent rapport sur les changements climatiques complète les renseignements figurant dans notre [Rapport annuel 2019](#) et dans notre [Rapport d'investissement responsable 2019](#), qui peuvent être consultés sur le site otpp.com/fr.

ÉVOLUTION DE NOS DIVULGATIONS LIÉES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

2017

- Appui des recommandations du groupe de travail sur les [divulgations financières liées au climat et engagement](#) à les appliquer dans nos interactions avec les sociétés, ainsi que dans nos propres rapports.
- Publication de notre premier rapport d'investissement responsable (pour l'année 2016), qui tient compte des enjeux climatiques.

2018

- Schématisation de nos divulgations annuelles pour le groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat.
- Publication de notre première empreinte carbone de portefeuille portant sur le portefeuille mondial d'actions.
- Présentation de notre groupe de travail sur les changements climatiques et de nos scénarios climatiques.

2019

- Publication du premier rapport distinct sur les changements climatiques harmonisé avec les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat pour 2018, rapport contenant des détails sur notre approche en matière de gestion des risques et des opportunités liés aux changements climatiques, y compris notre cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone et une analyse de scénarios élargie.
- Élargissement du champ de l'empreinte carbone de notre portefeuille aux actions de sociétés fermées.

2020

Dans ce rapport :

- Nous nous appuyons sur le travail de notre groupe de travail sur les changements climatiques, un groupe interne composé de représentants des équipes des placements dans toutes les catégories d'actifs.
- Nous abordons de notre nouvelle relation stratégique avec Wellington Management Company LLP et le Woods Hole Research Center pour faire avancer la gestion des risques physiques et des opportunités liés au climat.
- Nous présentons l'empreinte carbone de notre portefeuille pour 2019, qui a fait l'objet d'un examen externe pour la première fois afin d'assurer l'exactitude de nos calculs et de notre méthodologie.



Gouvernance

L'investissement responsable et la gouvernance des changements climatiques commencent par notre conseil d'administration et s'étendent à tous les niveaux de notre organisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Supervise la gestion des risques liés au climat
- Révise chaque année la stratégie sur les changements climatiques du RREO
- Examine et approuve chaque année les objectifs et les tableaux de bord, qui comprennent des objectifs liés aux changements climatiques et sont utilisés pour évaluer le rendement et déterminer la rémunération annuelle
- Remet en question de façon constructive les enjeux environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance, y compris les sujets liés aux changements climatiques, lorsque les opérations de placement sont soumises à l'approbation du conseil

GESTION

- À titre de président du comité de gestion du risque d'entreprise (GRE), le chef de la direction veille à ce que des processus soient en place pour gérer les risques importants, notamment en ce qui concerne les changements climatiques
- Le chef de la direction préside le comité de gérance des investisseurs et examine et approuve notre stratégie sur les changements climatiques
- Le chef des placements tient compte des considérations liées aux changements climatiques dans la stratégie de placement
- Le chef des placements veille à ce que des processus et des pratiques soient en place afin de gérer les risques liés aux changements climatiques pour le portefeuille de placement
- Le chef des placements fait le point auprès du conseil en ce qui concerne l'investissement responsable et les changements climatiques à chaque réunion du comité des placements du conseil

ÉQUIPES DES PLACEMENTS

- Les cadres supérieurs en placement supervisent l'intégration quotidienne des facteurs liés aux changements climatiques aux activités de placement
- Ils cernent, évaluent et gèrent les risques et opportunités importants liés aux changements climatiques en ce qui concerne les actifs sous leur gestion
- Ils élaborent des perspectives élargies et évaluent les opportunités liées aux changements climatiques
- L'équipe d'investissement responsable fournit de l'expertise en la matière et élabore des outils, des ressources et des rapports

COMITÉ DE GRE

Présidé par le chef de la direction, comprend l'équipe de direction

- Collabore avec le conseil pour déterminer notre tolérance au risque
- Supervise, évalue et surveille les risques importants pour l'organisation, y compris en ce qui concerne les changements climatiques

COMITÉ DE GÉRANCE DES INVESTISSEURS

Présidé par le chef de la direction, comprend des cadres supérieurs en placement

Supervise les activités de gérance, y compris :

- Stratégie sur les changements climatiques
- Modification des principes du vote par procuration
- Plan d'interaction

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Groupe interservices réunissant des représentants de toutes les catégories d'actifs, de l'investissement responsable, de la gestion globale de la caisse et des équipes juridiques

- Oriente notre approche en matière de changements climatiques
- Donne des conseils sur les mesures et les analyses climatiques
- Soutient la sensibilisation aux changements climatiques à l'échelle du RREO
- Identifie et organise des opportunités de formation sur les changements climatiques

Pleins feux sur : la participation du conseil d'administration

Le RREO accorde une grande importance aux changements climatiques. Le président Steve McGirr explique les réflexions et les activités actuelles du Conseil.

Q : POURQUOI LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SONT-ILS IMPORTANTS POUR LE CONSEIL?

R : Nous reconnaissons que les changements climatiques sont un problème systémique. Les effets du réchauffement de la planète se répercutent partout dans le monde et dans tous les secteurs de l'économie. Les répercussions des changements climatiques sur notre portefeuille de placement actuel et futur seront profondes, et les décisions de placement que prend l'organisation aujourd'hui auront des répercussions sur les enseignantes et enseignants retraités au cours des prochaines décennies. Si les conseils d'administration de partout ont un vaste éventail de questions à régler en ce qui concerne leur rôle de surveillance, l'étendue des risques et des opportunités liés au climat est incroyablement vaste et à long terme. La viabilité de notre régime de retraite étant une priorité, il est essentiel que notre conseil en tienne compte.

Q : DANS QUELLE MESURE LE CONSEIL PREND-IL PART AUX DÉCISIONS LIÉES AU CLIMAT?

R : Nous révisons la stratégie sur les changements climatiques chaque année. À chaque réunion du comité des placements du conseil d'administration, le chef des placements communique les derniers renseignements sur les changements climatiques et l'investissement responsable. Dans le cadre de notre rôle de surveillance, nous travaillons en étroite collaboration avec la direction et lui posons des questions difficiles pour comprendre

comment la stratégie à long terme du RREO peut résister aux répercussions des changements climatiques. Nous voulons également nous assurer que la direction trouve de bonnes opportunités d'investissement alors que le monde se tourne vers une économie à faibles émissions de carbone.

En pratique, nous posons beaucoup de questions lorsque des propositions sont soumises à l'approbation du conseil et lorsque nous recevons des rapports. Nous participons également à la formation continue et effectuons nos propres recherches. Par exemple, des membres du conseil peuvent accompagner des équipes des placements lors de visites sur place pour voir certains des actifs du régime de retraite à l'échelle mondiale.

Q : COMMENT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SONT-ILS LIÉS À LA RÉMUNÉRATION AU RREO?

R : Chaque année, la direction prépare un tableau de bord contenant des objectifs et des paramètres dans les domaines importants. Le tableau de bord sert à mesurer le rendement et les facteurs de rémunération de tous les employés. À l'échelle du conseil, nous examinons et approuvons les objectifs et le tableau de bord annuel, qui comprennent les objectifs liés au climat ainsi que d'autres critères de rendement. Cette année, nous avons accordé plus de poids aux objectifs liés aux changements climatiques, ce qui signifie qu'ils auront une incidence accrue sur la rémunération des employés en 2020.



« Les répercussions des changements climatiques sur notre portefeuille de placement actuel et futur seront profondes, et les décisions de placement que prend l'organisation aujourd'hui auront des répercussions sur les enseignantes et enseignants retraités au cours des prochaines décennies. »

– Steve McGirr, président du conseil

Stratégie et gestion du risque

Nous tenons compte des considérations liées aux changements climatiques dans nos placements en mettant l'accent sur la compréhension des répercussions de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Étant donné que notre régime de retraite est assorti d'obligations futures définies à l'égard de nos bénéficiaires, notre stratégie d'affaires comprend de solides pratiques de gestion du risque.

Sur le plan des changements climatiques, notre objectif est de gérer avec succès le régime de retraite tout au long de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en veillant à ce que le régime demeure viable pour les générations actuelles et futures de participants. Notre stratégie pour atteindre cet objectif comporte trois éléments principaux, qui sont décrits ci-dessous.

Notre approche stratégique

UTILISER DES PRATIQUES DE GESTION DU RISQUE DE PREMIER PLAN	INVESTIR DANS DES OPPORTUNITÉS RESPECTUEUSES DU CLIMAT	INFLUER SUR LE CHANGEMENT À TITRE D'INVESTISSEURS ACTIFS
<p>Nous évaluons et gérons les risques liés aux changements climatiques en fonction de nos placements et de notre potentiel. Nous devons recevoir une compensation appropriée pour les risques que nous prenons.</p> <p>Nous cherchons à utiliser des pratiques et des outils de pointe, et nous nous engageons à apprendre et à innover en matière de gestion du risque.</p> <p>Nous avons élaboré et continuons de peaufiner notre cadre exclusif de transition vers une économie à faibles émissions de carbone afin de comprendre les répercussions de scénarios possibles pour le RREO et de surveiller les tendances dominantes.</p>	<p>Nous recherchons des opportunités d'investissement de placement respectueuses du climat et attrayantes qui aideront à verser les rentes des enseignantes et des enseignants.</p> <p>Les secteurs et les technologies qui permettent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et accroissent la résilience aux conséquences des changements climatiques sont des opportunités d'investissement potentiellement intéressantes.</p> <p>À l'aide de notre cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone et d'autres ressources, nous avons identifié et nous avons investi des opportunités respectueuses du climat dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et du stockage d'énergie, de la transmission des énergies propres et d'autres secteurs.</p>	<p>Nous aspirons à jouer un rôle constructif pour surmonter les défis liés aux changements climatiques à l'échelle mondiale.</p> <p>En entretenant des relations avec les décideurs, les organismes de réglementation et les secteurs d'activités, nous cherchons à mettre de l'avant des mesures favorables pour le climat et à clarifier les politiques et les normes.</p> <p>Nous soutenons les sociétés de notre portefeuille qui élaborent leurs propres stratégies liées au climat, en investissant pour la résilience aux conséquences des changements climatiques et en optimisant l'efficacité des ressources.</p> <p>Nous entretenons des relations avec les sociétés pour encourager la divulgation proactive et la gestion des risques liés aux changements climatiques. Nous croyons que les interactions avec les sociétés représentent un outil plus efficace que le désinvestissement pour gérer les changements climatiques.</p>



Une gestion efficace du risque est la clé du succès d'un régime de retraite. Pour assurer la viabilité du régime, nous devons mettre en place un programme efficace de GRE. Les changements climatiques ont été reconnus comme un risque d'entreprise potentiel en 2007. Depuis, les changements climatiques ont été évalués, gérés et rapportés dans le contexte de tous les risques importants pour le RREO.

Gestion du risque d'entreprise

La gestion du risque est une compétence importante au RREO et elle joue un rôle-clé dans toutes nos activités. Le conseil, avec l'appui de l'équipe de direction, aide à établir une solide culture du risque et établit la tolérance au risque, y compris le niveau de risque que l'organisation est prête à accepter pour atteindre ses objectifs stratégiques.

Grâce à la gestion du risque d'entreprise (GRE), la direction est en mesure de comprendre les risques importants et la façon dont ces risques sont gérés. Les changements climatiques sont considérés comme un risque d'entreprise au sein de notre cadre de GRE, qui le définit comme un risque systémique qui peut avoir une incidence sur les rendements des placements par le biais de risques physiques, de transition ou d'atteinte à la réputation.

Notre chef de la direction préside le comité de GRE, qui inclut l'équipe de direction. Le comité de GRE examine les risques d'entreprise au moins deux fois par an et prend des décisions concernant la tolérance au risque, la hiérarchisation des stratégies d'atténuation et l'allocation des ressources. Le chef des placements a la responsabilité de veiller à ce que des processus et des pratiques soient en place afin de gérer les risques liés aux changements climatiques pour le portefeuille de placement.

Gestion du risque de placement lié au climat

Nous examinons les facteurs importants liés au climat parallèlement à d'autres facteurs tout au long du cycle de placement afin de gérer le risque et d'ajouter de la valeur. Au départ, nous nous fondons sur une analyse des secteurs et des régions géographiques dans lesquels les sociétés exercent leurs activités, ainsi que sur notre propre expertise professionnelle dans les domaines des finances, des affaires, de l'économie, des sciences de l'environnement et du génie. Nous utilisons également des ressources externes, comme le cadre de travail recommandé par le groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat et l'outil [Materiality Map du Sustainability Accounting Standards Board \(SASB\)](#), pour aider à déterminer et à évaluer les principaux facteurs de risque liés aux changements climatiques pour une société.

Nous évaluons les répercussions des changements climatiques sur un placement ou un portefeuille à l'aide de diverses perspectives qui peuvent être catégorisées en risques physiques et en risques de transition.

- Pour évaluer les **risques physiques** (qui reposent principalement sur l'emplacement), nous analysons des facteurs comme l'exposition à la chaleur extrême, à des conditions météorologiques extrêmes, à des inondations, à des feux incontrôlés et à la sécheresse. S'il y a lieu, l'évaluation peut comprendre les chaînes d'approvisionnement. Nous utilisons des outils de cartographie de pointe qui comprennent l'état actuel et les projections des dangers climatiques pour l'avenir. Au besoin, des études locales et des analyses supplémentaires sont également utilisées. Notre nouvelle initiative avec Wellington Management Company LLP (Wellington Management) et Woods Hole Research Center (Woods Hole) nous donne accès aux dernières recherches et à des experts en matière de climat et met l'accent sur les répercussions des risques physiques sur les placements. Pour en savoir plus, consultez la [page 9](#).
- Pour évaluer les **risques de transition**, nous analysons les facteurs suivants :
 - *Les politiques et les lois*, comme les mesures visant à réduire les émissions de carbone, les normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments, les subventions et le soutien pour des secteurs en particulier, les mandats de changement de combustible et d'autres mesures qui pourraient accroître les dépenses de fonctionnement et d'investissement;
 - *La technologie*, comme les quarts de travail et la perturbation de certains secteurs qui peut les rendre moins concurrentiels ou dépassés;
 - *Les préférences des consommateurs et la réputation*, comme les changements dans les habitudes de consommation (p. ex., véhicules ou aliments) en raison de la sensibilisation au climat ou l'agitation sociale attribuable à la réduction de la disponibilité des ressources; et
 - *Les répercussions sur le capital humain*, comme les changements dans la dynamique de l'emploi dans les économies ou les secteurs perturbés.



Dans la mesure du possible, les risques sont quantifiés et intégrés à l'analyse de sensibilité, stress test et aux évaluations des actifs. Les variables de ces types d'analyses comprennent les réductions possibles de la disponibilité des ressources, l'augmentation des coûts des ressources ou le besoin accru de dépenses d'investissement pour s'adapter aux changements climatiques et accroître la résilience, comme les barrages pour résister aux inondations ou la mise en œuvre de mesures de gestion efficace de l'eau. Les risques physiques ont tendance à être plus quantifiables que les risques de transition, qui présentent plus d'incertitude compte tenu du vaste éventail de possibilités pour l'avenir.

Consultez la [page 10](#) pour en savoir plus sur notre cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qui tient compte à la fois des risques physiques et des risques de transition.

Pleins feux sur : les risques physiques liés au climat

Nouvelle initiative de Wellington Management et Woods Hole pour faire avancer les connaissances scientifiques

Dans le cadre de notre stratégie, nous élaborons des pratiques et des outils qui peuvent nous aider à comprendre, à analyser et à prévoir les répercussions futures des changements climatiques. Nous nous sommes appuyés sur notre relation avec Wellington Management, l'une des plus grandes sociétés indépendantes de gestion de placements au monde, pour intégrer les recherches scientifiques de pointe sur le climat à nos investissements.

Wellington Management et le RREO collaboreront avec le Woods Hole, le groupe de réflexion sur les changements climatiques le mieux coté au monde, pour tirer parti de son expertise scientifique. Nous utilisons les recherches de pointe sur le climat de Woods Hole pour compléter nos stratégies de placement et effectuer une analyse des risques physiques liés aux changements climatiques approfondie et axée sur les actions de sociétés fermées, les actions de sociétés ouvertes, les biens immobiliers et les actifs d'infrastructures.

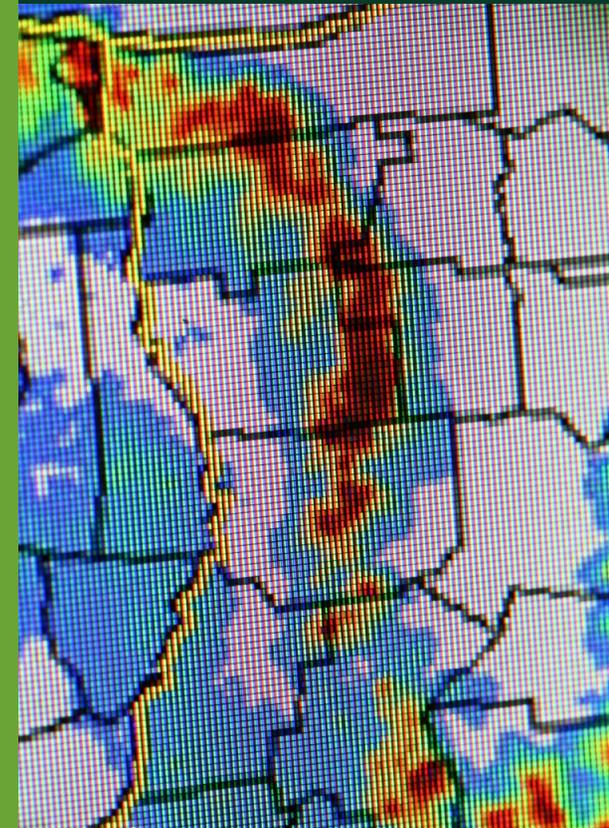
Voici les renseignements que nous comptons recueillir :

- données et aide à l'élaboration d'un cadre scientifique pour traduire les risques climatiques physiques généraux en opportunités d'investissement et en décisions;
- cartes des risques pour comprendre et déterminer la concentration des risques et des opportunités liés au climat dans une gamme de catégories d'actifs, de stratégies et d'emplacements;
- répercussions sur la société des changements climatiques et conséquences possibles sur les placements; et
- stratégies organisationnelles et sectorielles pour gérer les risques physiques liés au climat et orienter des plans d'action efficaces en matière de climat.

Par exemple, nous avons travaillé en collaboration avec Wellington Management et Woods Hole pour examiner les répercussions de la chaleur, de la rareté de l'eau et des inondations sur le portefeuille actuel et les placements potentiels dans les secteurs des infrastructures et des ressources naturelles. Nous cherchons à comprendre comment ces facteurs pourraient influencer sur la main d'œuvre, la productivité, les rendements, l'intégrité de l'actif et les dépenses d'investissement. En approfondissant la compréhension de la façon d'établir le prix des risques physiques, nous contribuons à la prise de meilleures décisions de répartition de l'actif et à faire le lien entre la climatologie et les finances.

Recherches climatiques de pointe et
analyse détaillée des risques physiques.

Meilleures décisions de placement.



Cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Notre cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone est un autre outil conçu pour nous aider à comprendre les répercussions futures des changements climatiques.

Nous avons élaboré le cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone en 2017 et l'avons lancé en 2018. Ce cadre de transition se fonde sur trois scénarios décrivant un avenir potentiel. Ces scénarios sont définis en fonction de l'orientation et du rythme de changement de cinq éléments catalyseurs clés : les politiques, les technologies, les préférences des consommateurs, le capital et les conséquences matérielles. Chaque scénario a des implications très différentes. Nous avons donc également défini 12 « indicateurs » des scénarios qui pourraient se produire.

Le cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone constitue un excellent point de référence pour permettre à nos équipes des placements de comprendre les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. Nous croyons qu'une approche qualitative accompagnée de mesures quantitatives peut s'avérer un puissant agent du changement au sein de notre organisation. Une telle approche apporte de la transparence et une interprétation commune que nous utilisons pour orienter nos décisions de placement à long terme. Elle favorise également la créativité par l'imagination de la façon dont le monde pourrait réagir à divers scénarios d'avenir.

Dans notre [Rapport sur les changements climatiques 2018](#), nous avons décrit en détail les scénarios de transition et les catalyseurs de notre cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Nous avons également cerné des risques et des opportunités précis liés au climat à court, à moyen et à long terme dans les mondes à faibles et à fortes émissions de carbone, et discuté des répercussions pour les sociétés en général et pour le RREO en particulier.

Monde à fortes émissions de carbone :

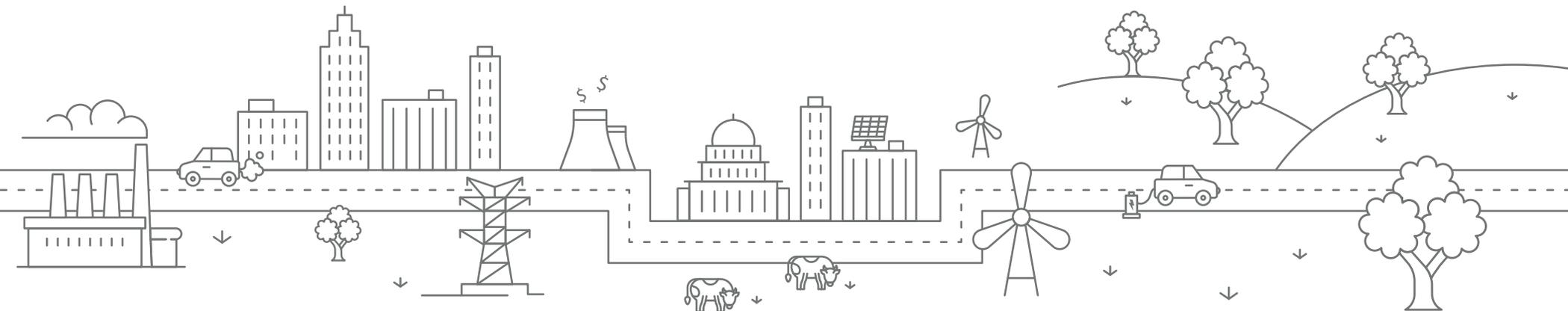
Les combustibles fossiles prédominent jusqu'à la prise de mesures radicales et perturbatrices

Avant les engagements de 2018 :

Avenir dans lequel les combustibles fossiles et les technologies propres sont utilisés

Monde à faibles émissions de carbone :

Transition mondiale coordonnée vers un avenir à faibles émissions de carbone



Mise à jour sur le cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Les 12 indicateurs de notre cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone sont des indicateurs avancés qui nous donnent des renseignements à savoir vers lequel des trois scénarios nous tendons : un **monde à faibles émissions de carbone**, dans lequel nous assisterions à une transition à court terme et coordonnée à l'échelle mondiale; un monde **avant les engagements de 2018**, dans lequel les politiques en vigueur avant 2018 se poursuivent et une combinaison de combustibles fossiles et de technologies propres est utilisée; ou un **monde à fortes émissions de carbone**, dans lequel les combustibles fossiles continuent de prédominer à court terme, conduisant ultérieurement à des mesures politiques et sociales radicales.

Nous surveillons ces indicateurs et les comparons aux résultats attendus dans les trois scénarios de transition mentionnés ci-dessus. Nous tenons compte des résultats possibles jusqu'en 2030.

À la lumière de la surveillance effectuée en 2019, trois indicateurs de notre cadre tendaient généralement vers le scénario d'un monde à faibles émissions de carbone, six indicateurs de notre cadre tendaient généralement vers le scénario d'un monde avant les engagements de 2018 et trois indicateurs de notre cadre tendaient généralement vers le scénario d'un monde à fortes émissions de carbone (voir l'image à droite). Dans l'ensemble, cela indique scénario un monde avant les engagements de 2018, c'est-à-dire un avenir alliant les combustibles fossiles et les technologies propres.

Les mouvements notables sur le plan de la vitesse et de l'orientation de la transition comprennent l'augmentation continue des subventions destinées aux combustibles fossiles et des signaux contradictoires provenant du marché de l'énergie. La hausse du commerce de l'électricité entre les régions (par exemple en Amérique du Nord ou en Europe) repose sur des réseaux électriques plus résistants et fiables qui permettent l'intégration d'une production d'électricité variable à faibles émissions de carbone. Toutefois, la vitesse de déploiement des systèmes de production d'énergie décentralisée n'a pas été assez rapide pour maintenir le cap sur le scénario d'un monde à faibles émissions de carbone.

Nous continuerons de suivre les 12 indicateurs de façon distincte pour ne pas nous laisser surprendre par des changements rapides dans certaines régions géographiques ou certains secteurs. Il est également important de les surveiller dans leur ensemble pour saisir les tendances plus générales.

Bien que la pandémie de COVID-19 puisse avoir une incidence considérable sur la lutte contre les changements climatiques, les répercussions sont très incertaines au moment de la publication du présent rapport. Les décisions que prennent les gouvernements en matière de relance économique

et de soutien aux sociétés relativement au virus pourraient accélérer ou retarder la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous surveillons la façon dont les décideurs abordent les enjeux environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance et les changements climatiques au fur et à mesure que la situation d'urgence liée à COVID-19 évolue.

MISE À JOUR 2019 DES INDICATEURS DE NOTRE CADRE

MONDE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE		
Batteries pour la mobilité électrique	Coût moyen actualisé de l'électricité	Déforestation
AVANT LES ENGAGEMENTS DE 2018		
Interconnectivité des réseaux électriques	Engagements en matière de politique climatique	Tarifification du carbone et couverture
Efficacité énergétique des bâtiments	Consommation de viande annuelle moyenne	Systèmes de production d'électricité décentralisée
MONDE À FORTES ÉMISSIONS DE CARBONE		
Subventions destinées aux combustibles	Captage et fixation du carbone	Technologies créant la ville intelligente

Opportunités d'investissement pro-climat

Nous recherchons des opportunités de placement qui favoriseront la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone ou qui en profiteront, ainsi que des actifs résilients pouvant supporter les effets du réchauffement de la planète. Nous nous efforçons de cerner les tendances qui auront une incidence sur les actifs existants ou qui donneront lieu à de nouvelles opportunités.

De manière générale, ces opportunités peuvent être liées au stockage d'énergie, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, aux projets de réaménagement et de modernisation industriels et commerciaux, à l'électrification dans divers secteurs et au traitement, à la distribution et à la gestion efficace de l'eau. Les opportunités peuvent également être liées à des changements de tendances climatiques, comme des températures plus élevées qui peuvent entraîner des rendements plus élevés pour certains types de cultures ou ouvrir de nouvelles zones de développement.

Voici quelques exemples de portefeuille en particulier.



Efficacité énergétique : En 2018, nous avons investi dans Techem GmbH, un leader mondial de services de compteurs d'énergie et d'eau. Techem est basée en Allemagne et possède plus de 50 millions d'appareils installés, offrant des services dans plus de 11 millions d'appartements et dans plus de 20 pays.

L'efficacité énergétique est l'un des facteurs les plus rentables de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En réduisant la consommation d'énergie, on évite les coûts tout en réduisant l'empreinte environnementale du système énergétique, y compris les émissions de carbone. Par exemple, grâce à l'utilisation de ses produits et services, Techem évite l'émission de plus de sept millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par année. Les lois favorables et les préférences des consommateurs en Europe et dans le monde continuent d'augmenter les taux de pénétration des mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments, y compris les compteurs.



Production d'énergie renouvelable : Cubico Sustainable Investments est une plateforme mondiale d'énergies renouvelables qui investit dans la production d'électricité éolienne et solaire. Depuis que le RREO a investi pour la première fois dans Cubico en 2015, l'entreprise est passée de 19 installations situées dans 7 pays à 87, à divers stades de développement, dans 12 pays, dont l'Australie et d'autres en Amérique et en Europe.

En 2019, on estimait que l'énergie éolienne et l'énergie solaire représentaient 8 % de la composition énergétique mondiale. Selon le *New Energy Outlook 2019 de Bloomberg*, l'énergie éolienne et l'énergie solaire représenteront environ 48 % de la composition énergétique en 2050 et environ 71 % de tout le capital qui devrait être investi dans de nouveaux actifs de production d'énergie d'ici 2050. Cubico continuera de déployer des efforts pour élargir sa présence dans ce marché en pleine croissance, tout en contribuant à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.



Dessalement d'eau de mer : L'usine de dessalement de Sydney, en Australie, utilise le processus d'osmose inversée pour dessaler l'eau de mer et produire de l'eau potable de grande qualité. En vertu de son permis d'exploitation, l'usine est en mesure de répondre à environ 15 % des besoins totaux en eau potable de Sydney et est alimentée à 100 % par de l'énergie renouvelable.

Sydney a connu des sécheresses extrêmes au cours des dernières années, ses précipitations sont très variables et les projections de l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (de 2030 à 2040) indiquent des niveaux élevés de stress hydrique¹ dans la région. En plus des barrages et des programmes de recyclage et de valorisation de l'eau, le dessalement peut aider à atténuer les effets de la sécheresse, de la croissance démographique et des changements climatiques.

¹ Selon l'[Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute](#), le « stress hydrique » mesure le rapport entre les prélèvements d'eau totaux et les sources d'eau de surface et d'eau souterraine renouvelables disponibles. Il peut être défini de façon informelle comme la demande humaine en eau divisée par la quantité d'eau disponible.

Interactions et influence

Nous entretenons des relations avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de favoriser les changements positifs et la réussite et d'encourager la divulgation proactive et la gestion des risques liés aux changements climatiques. Nous le faisons dans un esprit de partenariat et en recherchant un dialogue confidentiel, pragmatique et constructif.

Nous souhaitons qu'en adoptant les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, les sociétés déploieront les mesures suivantes :

- Exercer une surveillance des changements climatiques au niveau du conseil
- Divulguer la façon dont les changements climatiques sont pris en compte dans le cadre de leur stratégie d'entreprise
- Fournir des renseignements clairs et précis sur les pratiques de gestion des risques liés aux changements climatiques
- Établir des cibles appropriées quant aux mesures clés, comme la consommation d'énergie ou d'eau, et les émissions

Climate Action 100+ est une initiative d'investisseurs lancée pour que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre (GES) du monde prennent des mesures de lutte contre les changements climatiques.

L'initiative est conçue pour mettre en œuvre l'engagement des investisseurs qui a été présenté pour la première fois au cours des mois précédant l'adoption historique de l'Accord de Paris, en 2015. Plus de 450 investisseurs dont les actifs gérés totalisent plus de 40 trilliards de dollars américains ont adhéré à l'initiative.

À titre de membre du groupe, le RREO a encouragé les sociétés à s'engager à respecter un échéancier quant à l'adoption des recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat dans leurs rapports financiers annuels publics. Grâce à des efforts collectifs, depuis le lancement de l'initiative en 2018, 48 sociétés se sont engagées publiquement à appuyer les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, et 112 sociétés ont établi des cibles quantitatives à long terme pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Parallèlement à des initiatives de collaboration comme Climate Action 100+ et d'autres initiatives mondiales, nos équipes des placements interagissent directement avec d'autres sociétés de portefeuille qui sont exposées à des risques liés aux changements climatiques. Nous déterminons les placements dans des sociétés ouvertes à des fins de mobilisation au moyen d'un processus interne d'établissement des priorités ainsi que pour faire le suivi de nos activités de vote par procuration lorsque nous avons des questions au sujet de propositions des actionnaires liées au climat. Les interactions directes ont habituellement lieu en personne ou par téléphone.

Nous choisissons les sociétés avec lesquelles interagir en fonction des critères suivants :

- L'importance des risques liés aux changements climatiques pour la société et le secteur;
- La valeur de nos placements;
- Le rendement de la société quant aux mesures clés; et
- L'existence (ou l'absence) de divulgation pertinente.

Notre programme d'interaction est régulièrement mis à jour pour inclure de nouveaux candidats ou exclure les sociétés dont les résultats ont été atteints, et pour refléter nos attentes changeantes au fur et à mesure que les sociétés progressent en ce qui concerne leurs stratégies de lutte contre les changements climatiques.

Les interactions ne donnent habituellement pas de résultats rapides. Plusieurs années de dialogue sont parfois nécessaires avant que des changements positifs puissent être observés. Nous utilisons un système basé sur des jalons pour suivre nos progrès et nos réussites en matière d'interactions avec des sociétés ouvertes. Les sociétés incluses dans notre programme d'interactions en sont à diverses étapes.

À la fin de 2019, nous avons des discussions actives avec 15 sociétés. En outre, six sociétés ont accepté de passer en revue leurs pratiques en matière de divulgation et d'essayer de les améliorer au moyen de cadres, comme les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat et celles du SASB; quatre se sont engagées à améliorer leurs pratiques de divulgation conformément à ces cadres.

Nous croyons que les interactions avec les sociétés représentent un outil plus efficace que le désinvestissement pour gérer les changements climatiques. Dirigé par les équipes d'investissement responsable et de gouvernance, notre programme d'interactions est supervisé par notre comité de gérance des investisseurs, dont les membres comprennent notre directeur général et notre chef des placements, ainsi que des cadres supérieurs des services des placements, des risques et des affaires générales.

Utiliser notre vote

Les changements climatiques représentent un facteur dont nous tenons compte lorsque nous procédons à un vote concernant nos actions de sociétés ouvertes. Ils continuent d'être traités de manière distincte dans nos [Principes de la Gouvernance d'Entreprise et du Vote par Procuration](#).

Les actionnaires peuvent soumettre des propositions demandant aux sociétés de prendre des mesures précises concernant les répercussions des changements climatiques sur les activités.

important au sein de la société et que la production actuelle de rapports est insuffisante. Nous n'appuyons pas les propositions si, à l'issue de notre évaluation, nous déterminons que la demande est excessivement prescriptive, si la divulgation actuelle répond déjà à la demande ou si la société a déjà accepté de mettre en œuvre la modification proposée.

En 2019, nous avons appuyé la totalité des propositions d'actionnaires dans lesquelles un actionnaire a demandé à la société de produire un rapport sur les répercussions des changements climatiques sur les activités. Nous avons appuyé 30 % des propositions des actionnaires qui demandaient la production de rapports sur les efforts de réduction des GES.

Voici des exemples de notre évaluation et du raisonnement sous-jacent de notre décision :

CHEVRON CORP.		
PROPOSITION : Préparation de rapports par la société sur la façon dont elle peut réduire les émissions de GES, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.		
VOTE DU RREO	RAISONNEMENT DE LA DÉCISION DU VOTE	RÉSULTAT GLOBAL DU VOTE
Pour 	Selon notre évaluation, la société accuse un retard par rapport à ses pairs en ce qui concerne la divulgation des émissions de GES et les plans visant à enregistrer des réductions importantes des émissions de GES. Les renseignements demandés permettraient de clarifier les risques connexes pour les actionnaires.	33 % des actionnaires ont appuyé cette proposition
EQUINOR ASA		
PROPOSITION : Établissement et publication de cibles d'émissions de GES par la société pour ses activités et l'utilisation de ses produits de l'énergie qui sont conformes à l'Accord de Paris.		
VOTE DU RREO	RAISONNEMENT DE LA DÉCISION DU VOTE	RÉSULTAT GLOBAL DU VOTE
Contre 	Selon notre évaluation, l'entreprise fournit déjà des cibles d'émissions de GES et une divulgation exhaustive des scénarios climatiques pertinents, ce qui fait de cette proposition une reproduction d'efforts. En outre, la société a continué d'améliorer la divulgation de ses risques climatiques.	2 % des actionnaires ont appuyé cette proposition

Sociétés fermées

Nous soutenons les sociétés de notre portefeuille qui ont élaboré leurs propres stratégies liées au climat, en investissant pour la résilience aux conséquences des changements climatiques et en optimisant l'efficacité des ressources. Dans le cadre de nos placements dans des sociétés fermées, nous entretenons des échanges réguliers avec la direction, et nous avons souvent au moins un siège au conseil. Nous encourageons la détermination et la gestion proactive des risques et des opportunités liés au climat. Nous diffusons également les nouvelles connaissances acquises lors de nos activités d'interaction dans toute notre organisation et auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Par exemple, en 2019, nous avons effectué un exercice de référence sur la durabilité auprès de nos sociétés aéroportuaires privées, qui a abouti à un atelier avec les hauts dirigeants des cinq aéroports et nos équipes des placements. Un éventail de bonnes pratiques, d'idées et de défis ont fait l'objet de discussions, notamment en ce qui concerne les émissions de GES dans l'aviation et à l'échelle mondiale, les stratégies et les cibles climatiques, les données de référence (p. ex., émissions, eau, parcs de véhicules électriques), l'énergie géothermique et l'efficacité énergétique. Nous avons également discuté des répercussions des changements climatiques sur l'environnement physique et la transition, des tendances en matière de mobilité et des répercussions de l'électrification des aéroports.

Chacun de nos cinq aéroports s'efforce activement de réduire ses émissions et trois ont déjà obtenu un certificat de carboneutralité du Conseil international des aéroports (CIA). Ils s'efforcent également de réduire les répercussions des changements climatiques sur les partenaires et les tiers, dont les transporteurs aériens. Par exemple :

- En janvier 2020, l'aéroport de Bristol est devenu le premier en Europe à compenser les émissions de carbone provenant de tous les déplacements des passagers à destination et en provenance de l'aéroport par la route;
- À compter de 2021, l'aéroport de Bruxelles étudiera l'application du principe du « pollueur payeur », selon lequel les aéronefs émettant davantage de GES paieront des frais plus élevés, et les nouveaux avions qui émettent moins de carbone et d'oxyde d'azote recevront un rabais; et
- D'ici 2030, les installations et le transport à destination et en provenance de l'aéroport de Copenhague seront sans émissions. Pour ce faire, il faudra notamment continuer d'investir dans les systèmes de panneaux solaires et améliorer l'infrastructure de recharge des véhicules électriques à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport.



Influence

Nous usons de notre influence à titre d'investisseur mondial pour favoriser des mesures positives et des évolutions significatives concernant les risques et les opportunités associés au climat.

Nous dirigeons des organisations et des initiatives ou y participons afin d'élaborer des normes ESG et d'entreprendre des recherches sur les défis communs. De cette façon, nous pourrions gérer un plus grand nombre de sociétés et de problèmes que nous ne le ferions seuls.

Par exemple, depuis 2018, notre directeur financier, David McGraw, est membre du Réseau de leadership des directeurs financiers d'Accounting for Sustainability (section canadienne), qui a réuni un groupe de travail pour aider les évaluateurs professionnels à évaluer l'incidence financière des facteurs liés aux changements climatiques.

Au fur et à mesure que les marchés commencent à tenir compte des répercussions financières des changements climatiques, il convient d'uniformiser la façon dont ces répercussions sont évaluées. C'est l'un des objectifs fondamentaux du groupe de travail, qui est composé de participants du RREO et de trois autres régimes de retraite canadiens, d'une société d'actifs réels de premier plan et d'experts en comptabilité et en évaluation. Nous croyons que l'établissement du prix des risques liés aux changements climatiques par rapport au prix des actifs facilitera la prise de décisions de répartition de l'actif au sein du RREO, de nos sociétés de portefeuille et du marché en général.

Un autre exemple est le travail que nous accomplissons en tant que commanditaire fondateur du Groupe sur le financement vert et de transition de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Le groupe aide la CSA à élaborer une taxonomie du financement de transition pour le Canada afin de déterminer quelles activités réduisent considérablement les émissions de GES et permettent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Nous sommes membres du comité consultatif sur la gouvernance et agissons comme groupe de rétroaction auprès des cadres du comité technique de la CSA. Nous participons également au comité technique, qui élabore les principes de la taxonomie.

Pleins feux sur : le Réseau de leadership d'investisseurs

Le RREO est un membre fondateur du Réseau de leadership d'investisseurs (RLI), un groupe de 14 investisseurs institutionnels internationaux qui prennent des mesures concrètes en matière de durabilité en mettant l'accent sur les changements climatiques, la diversité et les infrastructures durables. À la fin de 2019, les membres cumulaient plus de 5 trilliards de dollars américains d'actifs sous gestion.

Nous coprésidons le comité consultatif sur les changements climatiques du RLI, qui s'efforce d'élargir l'adoption de divulgations uniformes et comparables liées au climat, conformément au cadre du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Nous croyons qu'une amélioration des divulgations permettra de prendre de meilleures décisions concernant les risques et les opportunités de placement liés aux changements climatiques.

En septembre 2019, le RLI a publié un rapport intitulé TCFD Implementation: Practical Insights and Perspectives from Behind the Scenes for Institutional Investors. Il vise à aider les propriétaires d'actifs et les gestionnaires de fonds à faire de meilleurs choix pour établir leurs stratégies et leurs divulgations en matière de changements climatiques. Le rapport donne un aperçu du travail effectué par les investisseurs mondiaux pour tenir compte des changements climatiques dans nos organisations et préparer des rapports selon la norme du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Il offre des renseignements pratiques sur les défis communs que nous avons affrontés, la réflexion qui sous-tend les décisions et les leçons apprises en cours de route.



La prochaine phase des travaux du RLI sur les changements climatiques est axée sur l'élaboration d'un guide à l'intention des investisseurs pour évaluer la qualité et la rigueur de l'analyse de scénarios réalisée par les entreprises en fonction de l'Accord de Paris. Notre objectif est d'améliorer la capacité de comparer les analyses de scénarios entre les sociétés, de mieux évaluer la résilience des sociétés aux changements climatiques et de contribuer à orienter les discussions lors des interactions.

Communiquer notre expérience en matière de divulgations liées au climat avec nos pairs.

Jouer un rôle de leadership.





Résilience de notre stratégie

Bon nombre de nos placements sont des actifs à long terme dont la propriété s'étend sur plus de 30 ans. Il est important d'avoir une vision à court et à long terme de l'évaluation des risques et des opportunités.

En 2016, nous avons entrepris une analyse préliminaire des scénarios en nous fondant sur les conclusions du rapport de Mercer, intitulé *Investing in a Time of Climate Change*. Dans l'ensemble, l'analyse a montré que l'incidence sur notre portefeuille et le ratio de capitalisation étaient faibles. En outre, les résultats reposaient sur un portefeuille statique qui ne changeait pas en fonction des scénarios ou des horizons temporels. Par conséquent, nous avons décidé d'utiliser une approche de scénario qualitative qui serait plus utile pour nos équipes des placements et immédiatement exploitable.

Conformément aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, nous utilisons les scénarios de notre cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone parmi nos outils d'évaluation de la résilience de notre stratégie. Les pages 5 à 10 de notre Rapport sur les changements climatiques 2018 décrivent notre évaluation des opportunités et des risques de placement ainsi que les conséquences pour les sociétés et notre portefeuille selon différents horizons temporels et scénarios. Cela comprend notre scénario du monde à faibles émissions de carbone, qui représente une transition rapide et ordonnée vers un avenir présentant une variation de température de 2°C.

Le cadre de transition vers une économie à faibles émissions est également appliqué au niveau des actifs. Nous utilisons les scénarios pour effectuer des simulations de crise concernant nos thèses de placement par rapport à des hypothèses pertinentes relatives aux indicateurs (comme les taux d'adoption des véhicules électriques et les coûts technologiques des batteries) dans le cadre de chacun de nos scénarios de transition.

Quel que soit le scénario, à court et à moyen terme (d'ici trois à dix ans), les risques physiques liés aux changements climatiques attendus sont en grande partie « connus » puisque les répercussions de nos émissions passées se produisent avec un décalage. Nous avons fait des progrès dans la gestion des risques physiques pour nos portefeuilles grâce, entre autres, à notre collaboration avec Wellington Management and Woods Hole, comme il est décrit à la [page 9](#).

L'éventail des risques et des opportunités de transition dépendra de la voie dans laquelle s'engage le monde, et à quel rythme. Nous continuons d'évaluer les outils et les approches pour évaluer nos portefeuilles, adapter notre stratégie et maintenir un portefeuille résilient et en croissance afin de tenir la promesse que nous avons faite à nos participants au sujet des rentes.



Mesures et cibles

Nous utilisons les cadres de travail et les directives du [SASB](#) et du [Global Real Estate Sustainability Benchmark](#) (GRESB) et le cadre [du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat](#) à titre de composantes essentielles liées à l'évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous continuons également d'élaborer notre cadre de maturité ESG, un outil exclusif qui nous aide à évaluer les sociétés selon un ensemble de niveaux et d'attentes en matière de pratiques ESG et de rendement, dont certains liés aux changements climatiques qui sont pertinents.

Le SASB élabore des normes mondiales de durabilité pour que les sociétés préparent des rapports sur les mesures de durabilité sectorielles pertinentes. Le GRESB constitue la norme mondiale de comparaison et de préparation de rapports sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les actifs réels (biens immobiliers et infrastructures). Les cadres comprennent généralement des directives et des normes pour les mesures du rendement qui montrent des résultats ou des réalisations.

Au sein de ces cadres, les mesures liées au climat sont fondées sur l'importance, le secteur ou le sous-secteur, mais incluent généralement des mesures et cibles comme les émissions absolues et relatives, la gestion de l'énergie et de l'eau, la résilience physique, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la proportion d'activités dans des zones sensibles en matière de climat. Ces cadres servent de points de référence pour les sociétés de notre portefeuille ou les possibilités de transactions que nous évaluons.

Nous utilisons ces cadres et nos évaluations internes pour évaluer la qualité et l'efficacité des approches des sociétés par rapport aux changements climatiques et pour cerner des opportunités d'amélioration de notre analyse du rendement des sociétés.

Mesures unifiées pour l'ensemble de la caisse

À la suite des recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, le RREO mesure et publie une empreinte carbone du portefeuille. Bien qu'il puisse s'agir d'un outil pratique, nous croyons que l'empreinte carbone du portefeuille ne suffit pas à elle seule à donner un aperçu complet des risques et des opportunités liés au climat pour notre portefeuille (consulter l'annexe A pour obtenir de plus amples renseignements).

Nous faisons des recherches et évaluons des paramètres supplémentaires afin de mieux saisir l'incidence des risques physiques et de transition pour l'ensemble de la caisse. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir une mesure satisfaisante du risque de transition et nous cherchons actuellement à en élaborer une qui nous appartient.

Mesures et cibles internes

Au-delà du portefeuille de placement, nous estimons qu'il est important d'établir des paramètres et des cibles internes pour nous aussi. Depuis un certain nombre d'années, les enjeux climatiques sont pris en compte dans notre fiche de pointage d'entreprise et exercent une incidence sur la rémunération. Cette année, nous avons accordé plus de poids aux objectifs liés aux changements climatiques dans la fiche de pointage, ce qui signifie qu'ils auront une plus grande incidence sur la rémunération des employés en 2020. Nous avons les objectifs suivants :

- Déterminer des mesures des changements climatiques pour évaluer et gérer le portefeuille, y compris les cibles; et
- Mener au moins 20 initiatives organisationnelles ou d'investissement qui contribuent à une transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Ces initiatives peuvent comprendre l'évaluation des opportunités d'investissement qui bénéficient de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, l'évaluation des facteurs climatiques relativement aux possibilités de transactions, l'intégration des facteurs climatiques aux possibilités de transactions, l'intégration des facteurs climatiques aux évaluations, des placements favorables pour le climat, des mesures prises par les sociétés de portefeuille et des activités internes.

D'ici la fin de 2020, nous visons à disposer d'un ensemble de mesures qui nous permettront de surveiller et de gérer l'exposition de l'ensemble de la caisse à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et son orientation vers une telle économie. Cela nous permettra d'établir nos engagements pour 2021 et les années ultérieures.



Empreinte carbone du portefeuille

L’empreinte carbone du portefeuille est un point de départ courant pour les organismes essayant d’appréhender les risques liés au climat. Conformément aux pratiques du secteur, nous considérons qu’il s’agit de la somme des émissions de GES des parts détenues de chaque société du portefeuille, ce qui entraîne l’exposition de notre portefeuille d’actions aux émissions de gaz à effet de serre.

L’examen des différences entre les émissions de carbone d’une société année après année, ou entre des sociétés du même secteur, peut fournir des renseignements utiles sur les efforts déployés pour améliorer l’efficacité énergétique et réduire l’empreinte environnementale. Les empreintes de carbone sont également des points de départ utiles pour déterminer les sociétés et les secteurs qui affrontent des risques de transition plus élevés. Toutefois, les empreintes de carbone présentent des limites sur le plan du portefeuille et des sociétés.

Pour de plus amples renseignements sur les limites et les détails de notre méthodologie, veuillez consulter l’annexe A.

Les émissions de carbone associées à notre portefeuille de 2019 étaient d’environ 15 % inférieures à celles de 2018. Le tableau ci-dessous illustre nos empreintes de carbone pour les deux années.

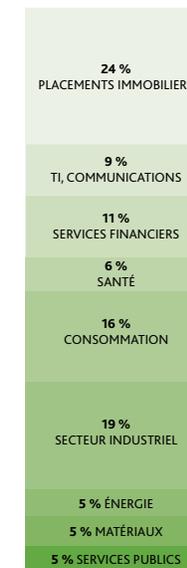
EMPREINTE CARBONE DU PORTFEUILLE	2019 ¹			2018		
	ACTIONS DE SOCIÉTÉS OUVERTES	ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES ²	TOTAL	ACTIONS DE SOCIÉTÉS OUVERTES	ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES ²	TOTAL
Exposition au marché des placements (en millions de dollars canadiens) ³	28 703	94 030	122 733	16 554	92 235	108 789
Empreinte carbone (tonnes d’éq. CO ₂ e/millions de dollars canadiens)	203	41	79	283	59	93

Voici les points saillants de l’empreinte carbone de 2019 et les principaux changements par rapport à 2018 :

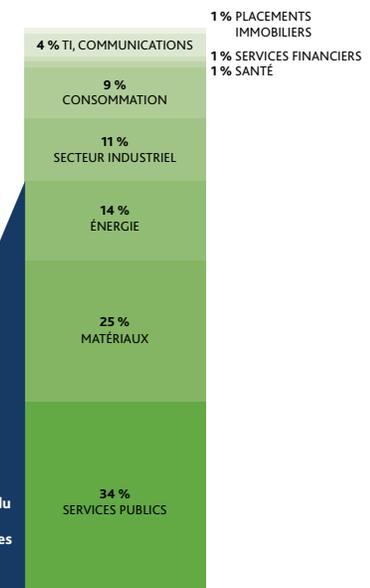
- En couvrant les actions de sociétés ouvertes (titres, produits dérivés, positions vendeur) ainsi que les actions de sociétés fermées, nous sommes conformes aux pratiques de pointe à l’échelle mondiale.
- Nous avons fait appel à Deloitte, un tiers indépendant, pour mener une enquête d’assurance indépendante sur notre empreinte carbone de 2019, un geste qui accroît la confiance et la transparence associées à nos calculs.
- L’empreinte carbone de notre portefeuille d’une année à l’autre a été réduite d’environ 15 %. Cette réduction est principalement attribuable à la vente d’un actif privé associé à des émissions de carbone particulièrement intenses. L’intensité des émissions de carbone associée aux actions de sociétés ouvertes a diminué par rapport à l’année précédente, en raison de la réduction globale de l’intensité des émissions dans les secteurs des services publics, des matériaux et de l’énergie. En outre, notre programme d’actions à forte conviction a été exposé davantage à des actions associées à de faibles émissions de carbone.
- Nous avons augmenté la proportion des émissions déclarées par les entreprises par rapport aux estimations, qui est passée de 38 % de l’exposition au marché en 2018 à 49 % en 2019 (consulter l’annexe A). Cette augmentation est le résultat de nos interactions avec les sociétés de notre portefeuille et d’une tendance plus générale à la divulgation des données sur les émissions.

CONTRIBUTION À L’EMPREINTE CARBONE EN FONCTION DU SECTEUR

PART DE L’EXPOSITION AU MARCHÉ



PART DES ÉMISSIONS



¹ Deloitte a fourni une assurance limitée sur nos résultats de 2019 (consulter le rapport d’assurance en Annexe B).

² Les actions de sociétés fermées comprennent les titres de sociétés fermées privées, les actifs d’infrastructures, les biens immobiliers et les ressources naturelles gérés à l’interne et à l’externe.

³ Les valeurs d’exposition au marché ne sont pas directement comparables aux états financiers consolidés du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l’Ontario en raison des exclusions (voir l’Annexe A), des différences dans la catégorisation de l’actif et de l’utilisation de la valeur nominale pour tenir compte de l’exposition aux actions des produits dérivés.

Une approche renforcée et évolutive

Les données scientifiques sur les changements climatiques, la nature de l'information recherchée par les investisseurs et les pratiques de placement en lien avec les risques et aux opportunités associés au climat sont en constante évolution.

Les investisseurs ne disposent pas de toute l'information nécessaire pour procéder à une évaluation fiable de l'exposition aux risques liés au climat. Toutefois, nous utilisons les données dont nous disposons, nous interagissons avec les sociétés et nous collaborons avec nos pairs pour encourager les sociétés à adopter un comportement proactif et favoriser la divulgation d'information. Ces activités nous aident à apprendre et à rester au fait des pratiques d'avant-garde.

Nous demeurons déterminés à :

- évaluer de nouveaux outils et des paramètres pertinents pour un portefeuille diversifié comme le nôtre;
- contribuer à faire progresser le secteur afin de permettre d'affiner l'analyse des risques et des opportunités associés au climat;
- donner les moyens à notre conseil et à notre haute direction pour continuer d'améliorer l'évaluation des facteurs climatiques dans notre stratégie de placement; et
- renforcer les capacités et l'expertise internes au moyen de formation et de partenariats continus avec des experts du climat externes comme Woods Hole.

Notre chef des placements est responsable d'intégrer les considérations liées aux changements climatiques à la stratégie de placement. Nous avons des plans ambitieux à court terme dans les domaines suivants :

1. STRATÉGIE ET MISE EN ŒUVRE

- Tenir compte des considérations liées aux changements climatiques dans l'élaboration de notre stratégie organisationnelle.
- Fournir des renseignements sur les objectifs et les aspirations de l'organisation en ce qui concerne la gestion des changements climatiques et sur la façon de les atteindre.
- Appuyer la mise en œuvre de notre approche de gestion des changements climatiques, y compris le soutien continu du cadre de transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

2. MESURES ET PRODUCTION DE RAPPORTS

- Fournir des analyses et des conseils sur les analyses nécessaires pour appuyer et évaluer nos objectifs liés aux changements climatiques.
- Consulter les parties prenantes internes pertinentes et effectuer une analyse coûts-avantages sur la production de données de référence et de rapports liés au climat pour les sociétés de portefeuille.

3. SENSIBILISATION ET FORMATION

- Promouvoir la sensibilisation aux changements climatiques dans l'ensemble de l'organisation et communiquer les connaissances liées au climat.
- Faire preuve de leadership éclairé en matière de changements climatiques et donner des conseils sur les ressources et les événements essentiels pour se tenir au courant des faits nouveaux concernant les changements climatiques.

ANNEXE A – Méthodologie d'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille

MÉTHODOLOGIE

L'empreinte carbone de notre portefeuille comprend nos actions de sociétés ouvertes et privées, et elle est calculée comme suit :

$$\sum_i^n \frac{\text{part des actions du RREO}_i \text{ * émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de l'émetteur}_i}{\text{exposition au marché des actions du RREO}}$$

PORTÉE

Nous évaluons nos actions détenues dans des sociétés ouvertes et les positions sur dérivés dans nos stratégies de placement en actions de sociétés ouvertes. Les positions sur dérivés incluent les swaps et les contrats à terme utilisés pour obtenir une rentabilité grâce à la croissance des actions et les options sur actions détenues dans le cadre de notre stratégie de placement en actions.

Nous calculons également les empreintes carbone de nos titres de sociétés fermées, y compris les actions de sociétés fermées, les actifs d'infrastructures, les biens immobiliers et les ressources naturelles gérés à l'interne et à l'externe.

Les portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et fermées et d'actifs réels combinés (comme ils sont définis ci-dessus) représentent près de 60 % de notre actif net au 31 décembre 2019.

Sous réserve des données et des normes, nous évaluons la capacité d'intégrer les produits à revenu fixe à notre évaluation de l'empreinte carbone au cours des années à venir.

EXCLUSIONS

Les catégories d'actifs et les stratégies suivantes ont été exclues de l'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille : placements détenus dans des stratégies de rendement absolu, fonds de couverture et autres placements comparés à la trésorerie ou au placement lui-même.

Les contrats à terme sur marchandises, les titres liés à l'inflation, le crédit souverain et aux entreprises et les titres du marché monétaire ont été exclus, car il n'existe actuellement aucune méthodologie pour mesurer leur empreinte carbone ou il est attendu que les placements soient à court terme.

LIMITES

Au niveau du portefeuille, l'empreinte carbone ne permet pas de mesurer directement le risque du portefeuille. Les répercussions d'une empreinte plus élevée varient selon le secteur et la région géographique, et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et à la concurrence des sociétés ne sont pas pris en compte. Tous les actifs comportent des risques supplémentaires liés aux changements climatiques, et non seulement aux émissions. À l'échelle des sociétés, les données ne représentent pas les dynamiques tournées vers l'avenir, comme les décisions des sociétés qui pourraient réduire les émissions futures. Les empreintes de carbone de nombreuses sociétés qui ne les déclarent toujours pas doivent être estimées, ce qui réduit la précision et rend les empreintes de carbone moins utiles comme point de départ pour les interactions et l'adoption de cibles de réduction. En outre, compte tenu des différents échéanciers de production de rapports et des retards d'accès aux données, les sociétés peuvent fournir des données sur l'empreinte carbone un à deux ans après avoir produit leurs données financières.



DONNÉES SUR LES ÉMISSIONS

Actions de sociétés ouvertes : Les données sur les émissions proviennent de Trucost¹, qui fait partie de l'indice S&P mondial. Trucost applique l'approche suivante pour estimer les émissions :

1. Émissions déclarées par les sociétés
2. Estimation fondée sur les facteurs propres à chaque société
3. Modèle exclusif en fonction du secteur

Trucost dispose de données pour 94 % de notre portefeuille d'actions de sociétés ouvertes. Les 6 % restants sont estimés par approximation à l'aide des émissions moyennes par sous-secteur du système de classification industrielle mondiale standard (GICS) calculées à partir de la base de données de Trucost.

Actifs de sociétés fermées : Les émissions de carbone ont été évaluées en utilisant l'approche suivante, qui est similaire à celle de Trucost, par ordre de préférence :

1. Émissions déclarées par les sociétés
2. Estimation fondée sur les facteurs propres à chaque société
3. Estimation fondée sur des sociétés cotées en bourse similaires
4. Approximation d'après les émissions moyennes par sous-secteur

Le tableau suivant indique la répartition des méthodes d'estimation employées en nombre de sociétés et en pourcentage d'exposition au marché :

	ACTIONS DE SOCIÉTÉS OUVERTES		ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES		TOTAL		2018 C. 2019
	QUANTITÉ	POURCENTAGE D'EXPOSITION AU MARCHÉ	QUANTITÉ	POURCENTAGE D'EXPOSITION AU MARCHÉ	QUANTITÉ	POURCENTAGE D'EXPOSITION AU MARCHÉ	VARIATION DU POURCENTAGE D'EXPOSITION AU MARCHÉ
Émissions déclarées par les sociétés	1 232	52	25	48	1 257	49	29 %
Estimation fondée sur les facteurs propres à chaque société	1 035	20	12	5	1 047	9	-40 %
Modèles de Trucost	3 628	22	–	–	3 628	5	67 %
Approximation d'après un groupe de référence spécifique	–	–	31	20	31	15	114 %
Approximation d'après les moyennes par sous-secteur du GICS	478	6	1 094	27	1 572	22	-41 %
Total	6 373	100	1 162	100	7 535	100	

¹ Source : ©2020 S&P Trucost Limited (« Trucost »), une filiale de S&P Global Market Intelligence. Tous les droits relatifs aux données et aux rapports de Trucost sont dévolus à Trucost et/ou ses concédants. Trucost, ses filiales et ses concédants déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs, omissions ou interruptions constatées s'agissant des données et/ou rapports de Trucost. Aucune diffusion ultérieure des données et/ou rapports n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de Trucost.

ANNEXE B – Rapport d'assurance limitée indépendant

Destinataires : Administrateurs du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

ÉTENDUE DE NOS TRAVAUX

Nous avons examiné l'empreinte carbone du portefeuille exposée dans le *Rapport sur les changements climatiques du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO)* pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. C'est la direction qui est responsable de l'établissement et de la présentation de l'empreinte carbone du portefeuille et de l'information figurant dans le rapport. Sur la base de notre examen, nous fournissons notre opinion (ci-dessous) sur l'empreinte carbone du portefeuille. Cet examen ne constitue pas un audit.

EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE

Nous avons examiné l'empreinte carbone du portefeuille du RREO en fonction des définitions figurant dans le protocole des gaz à effet de serre (GES) établi par le World Resources Institute (WRI) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), et de celles du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et du *Rapport sur les changements climatiques* du RREO. Les définitions du protocole des GES et du GIFCC se trouvent respectivement aux adresses suivantes : <http://ghgprotocol.org/> et <https://www.fsb-tcfd.org/>.

EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE EN 2019	ACTIONS DE SOCIÉTÉS OUVERTES	ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES	TOTAL
Exposition au marché des placements (en millions de dollars canadiens)	28 703	94 030	122 733
Empreinte carbone (en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone/million de dollars canadiens)	203	41	79

RESPONSABILITÉS

La direction a la responsabilité d'établir l'empreinte carbone du portefeuille, d'en définir la portée et de la communiquer dans le *Rapport sur les changements climatiques*. Nous n'avons pas procédé à l'examen des parties narratives du rapport et des notes de bas de page, sauf lorsqu'elles portaient sur l'empreinte carbone du portefeuille, ni des mesures concernant d'autres facteurs. Notre responsabilité consiste à formuler une conclusion indépendante sur tout élément qui aurait été porté à notre attention et nous aurait portés à croire que l'empreinte carbone du portefeuille n'est pas présentée fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux définitions du protocole des GES, du GIFCC et du RREO présentées dans le rapport.

NOTRE INDÉPENDANCE ET NOTRE CONTRÔLE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Nous appliquons la Norme internationale de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification et de services connexes*, et, en conséquence, maintenons un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.



NORMES DE CERTIFICATION ET PRINCIPALES PROCÉDURES DE CERTIFICATION

Nous avons effectué nos travaux conformément à l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000 (révisée), *Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information*, publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). Par conséquent, nous avons planifié et exécuté nos travaux de manière à fournir une assurance limitée à l'égard de l'empreinte carbone du portefeuille. L'exactitude des données relatives à l'environnement et à la consommation d'énergie comporte des limites inhérentes étant donné la nature et les méthodes utilisées pour déterminer ces données. La sélection de techniques d'évaluation acceptables différentes peut donner lieu à des évaluations très distinctes. La précision des différentes techniques d'évaluation peut également varier.

En tenant compte de ces limites inhérentes, pour effectuer une mission d'assurance limitée, nous avons obtenu et évalué des éléments probants au moyen de diverses procédures, dont les suivantes :

- évaluation des risques pour repérer les actions de sociétés ouvertes et fermées présentant le risque d'anomalie significative le plus élevé dans le *Rapport sur les changements climatiques*;
- entrevue avec les membres concernés de la direction et du personnel qui sont responsables de la collecte et de la présentation des données afin de comprendre le processus suivi pour calculer l'empreinte carbone du portefeuille;
- acquisition d'une compréhension des systèmes, des processus et des contrôles de gestion pertinents utilisés pour produire, rassembler et communiquer les données;
- examen de documents et de dossiers pertinents pour comparer l'intensité des émissions de carbone d'un échantillon d'actions de sociétés ouvertes et fermées;
- vérification de l'exactitude arithmétique et rapprochement des données sur l'exposition au marché et l'intensité des émissions de carbone pour valider les calculs de l'empreinte carbone du portefeuille;
- vérification de la cohérence des données sur l'empreinte carbone du portefeuille en fonction de notre compréhension des activités du RREO, notamment par la comparaison de l'empreinte carbone du portefeuille du RREO aux renseignements publics de tiers.

Nos critères d'assurance comprennent les définitions du protocole des GES, du GIFCC et du RREO décrites dans le *Rapport sur les changements climatiques*. Notre équipe de mission était formée de professionnels possédant de l'expérience dans le domaine de l'environnement et de la certification.

NOS CONSTATATIONS : CONCLUSION EXPRIMANT UNE ASSURANCE LIMITÉE

Sur la base de nos travaux décrits dans le présent rapport, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'empreinte carbone du portefeuille n'est pas présentée fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux définitions du protocole des GES du WRI et du WBCSD, du GIFCC et du RREO.

RESTRICTION À L'UTILISATION

Le présent rapport est destiné uniquement à l'information et à l'usage de la direction du RREO. La mission de Deloitte n'a pas été planifiée ni exécutée dans l'optique ou dans le but que certains tiers (autres que les administrateurs du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario auxquels le rapport d'assurance limitée est adressé) s'y fient.

Deloitte LP

Comptables professionnels agréés

Toronto (Ontario) Canada

6 juillet 2020

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5
+1 416-228-5900
communications@otpp.com

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Limitée (Europe)

10 Portman Square
Londres W1H 6AZ
+44 20 7659 4450
contact_london@otpp.com

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Limitée (Asie)

安大略省教師退休金計劃(亞洲)有限公司
Suites 2801, 2805-2810
Alexandra House
18 Chater Road, Central Hong Kong
+852 2230 4500
inquiry_asia@otpp.com

Vous pouvez nous écrire à
responsible_investing@otpp.com

WWW.OTPP.COM/FR

 MONRREO  @OTPPINFO  OTPP.COM/LINKEDIN  OTPPINFO